AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 88.06.15 Poste 571

D.L.P - 1 - 8 - 774644/3

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant M. JOURNET n° 534 AD

BULLETIN N° 104 de JUILLET 1977 - Tous départements .... P 1

VIGNE

MILDIOU - Les conditions climatiques sont toujours favorables au Mildiou. Des taches apparaissent et d'autres vont apparaitre. Toutefois, l'intensité des attaques est très irrégulière suivant les parcelles. La végétation continue de s'accroître et les grains grossissent. Le risque d'attaque du Mildiou subsiste. Par conséquent :

- dans les vignobles de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et du Sud de la Sarthe, un nouveau traitement devra être exécuté dans les derniers jours de la semaine du 1er au 6 Août, dans les parcelles où le Mildiou est peu abondant. Il devra être immédiat dans les parcelles fortement attaquées.

- dans l'ensemble des vignobles de Vendée, la situation est identique. Un nouveau traitement devra également être exécuté dans les derniers jours de la semaine du 1er au 6 Août, dans les parcelles faiblement attaquées. Il devra être immédiat dans les parcelles où le Mildiou est abondant.

OIDIUM - Les cépages sensibles atteignent actuellement un stade de fragilité aux attaques sur grappes. Les viticulteurs peuvent donc profiter du traitement anti-Mildiou pour combattre l'Oïdium. Le traitement par pulvérisation pourra être éventuellement complété par un poudrage, dès que les conditions climatiques le permettront.

Cette année, ce traitement par poudrage ne pourra pas être mixte avec celui dirigé contre les Vers de la grappe, aucun traitement contre cet insecte n'étant à envisager avant une quinzaine de jours au plus tôt.

VERS DE LA GRAPPE - Le deuxième vol est commencé, mais demeure très faible en raison des températures basses. Aucune ponte n'a eu lieu. Il est donc beaucoup trop tôt pour intervenir.

PHYLLOXERA - Dans le vignoble de Loire-Atlantique, des accidents de végétation sont signalés dans différentes parcelles. Les manifestations en sont les suivantes :

- faible végétation;
- jaunissement localisé des feuilles qui, par la suite, se dessèchent et tombent;
- mort progressive de la souche;
- grosses racines intactes, mais très peu de radicelles.

Des examens sur place ont montré que le Phylloxera se rencontrait sur la partie souterraine de ces souches et y avait provoqué des dégâts.

Dans le cas où des viticulteurs de la Loire-Atlantique ou d'autres régions constateraient, dans leur exploitation, des dégâts comparables, la Station d'Avertissements leur serait reconnaissante de bien vouloir l'en informer.

....

27

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le premier vol est pratiquement terminé dans toutes les régions. Le deuxième vol qui, de toute manière, sera très faible, ne commencera pas avant quelques jours au plus tôt, et le traitement qui s'y rapportera n'interviendra pas avant le 15 Août, au plus tôt.

Toutefois, dans les expositions sensibles, c'est-à-dire dans les vergers entourés d'arbres non traités susceptibles d'assurer une infestation, les derniers oeufs déposés par le premier vol peuvent encore éclore. Si, dans ces vergers, le dernier traitement a été exécuté avec un insecticide à faible rémanence, il y a lieu de le renouveler dès réception de cette note.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Dans les vergers où des taches existent, il est conseillé d'exécuter un nouveau traitement, car de nouvelles taches doivent apparaitre jusqu'au début d'Août.

ARAIGNEE ROUGE - On note, localement, des pullulations de cet acarien. Les arboriculteurs doivent donc surveiller ce parasite et éventuellement le combattre.

PUCERON LANIGERE - Les conditions climatiques sont favorables à ce puceron qui doit être surveillé et éventuellement combattu.

PSYLLE DU POIRIER - Cet insecte doit également être surveillé. Si sa présence est observée, les arboriculteurs devront intervenir.

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Les premiers foyers ont été decelés. Par conséquent, dans toutes les cultures, il y a lieu d'exécuter un traitement sur les variétés qui ne sont pas susceptibles d'être arrachées prochainement.

TABAC

MILDIOU - Cette affection est présente, en quantité parfois importante, dans la majorité des parcelles. Jusqu'à la fin de l'écimage, la protection doit être assurée d'une manière systématique par des traitements fongicides réguliers.

MAIS

PYRALE - L'activité de la Pyrale est toujours très limitée; les captures de papillons demeurent très faibles ou inexistantes. Localement, dans le Maine-et-Loire, de rares pontes ont été déposées ces derniers jours.

Toutefois, dans les exploitations où des dégâts importants ont été observés en 1976, il est indispensable de surveiller les cultures tardives de maïs qui arrivent actuellement au stade apparition des panicules.

Intervenir dès maintenant contre ce parasite si l'on se trouve dans les conditions précisées dans le bulletin n° 103 du 19 Juillet 1977.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE"

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 29 JUILLET 1977

......